

DATE DE PUBLICATION : 4 mars 2025

La directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 3 avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Audrey METZGER, directrice de l'Innovation et des Infrastructures des Marchés financiers et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Adeline BACHELLERIE, adjointe à la directrice, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction de l'Innovation et des Infrastructures des Marchés financiers, à l'exception de la nomination des chefs de service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M^{me} Audrey METZGER et de M^{me} Adeline BACHELLERIE, M^{me} Audrey METZGER peut subdéléguer sa signature aux chefs de service de sa direction ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs adjoints à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de leur service respectif.

Fait à Paris, le 4 mars 2025

Emmanuelle ASSOUAN